# Etat des lieux des populations piscicoles sur la Montane (19) avant la vidange de l'étang du Ruffaud.

Réalisation de pêches électriques.

Réalisation des pêches : Pascal Guenet, Pierre Laine & Sébastien Versanne-Janodet (24/05/04)+ MEP 19+ G2C

ENVIRONNEMENT

Rédaction du rapport : Sébastien VERSANNE-JANODET (2004).



#### Sommaire:

INTRODUCTION & OBJECTIFS.		<u> </u>
II MATERIEL & METHODE.		1
2.1 La pêche électrique.		
2.2 L'analyse des résultats.		
III RESULTATS.		3
IV ANALYSE ET INTERPRETATION.		4
TV ANALIGE ET INTERN RETATION.		<u> </u>
4.1 Station Montane amont (st 2).		
4.2 Station de l'émissaire de l'étan	g du Ruffaud (st 1).	
4.3 Station Montane du bourg de C	Gimel (st 3).	
V Conclusion.		7
VI BIBLIOGRAPHIE.		9
ANNEXES:		10
Annexe 1 : C.R Pêche Montane Am	ont :	
Description de la station.	1	
Résultats bruts.	4	
Données estimées	5	
NTI et classes d'abondances	7	
Données par espèce	9	
SI2G	1 1	
Interprétation des résultats	12	
Conclusion	12	
Annexe 2 : C.R Pêche Emissaire du	Ruffaud :	
Description de la station.	1	
Résultats bruts.	4	
Données estimées	5	
NTI et classes d'abondances	7	
Données par espèce	9	
SI2G	11	
Interprétation des résultats	12	
Conclusion	12	



#### Annexe 3 : C.R Pêche Montane Aval :

Description de la station.	1
Résultats bruts.	3
Données estimées	4
NTI et classes d'abondances	6
Données par espèce	8
SI2G	11
Interprétation des résultats	12
Conclusion	12

Annexe 4: Abaque poisson.

Annexe 5 : Abaque de détermination des classes d'abondances théoriques.

**INTRODUCTION & OBJECTIFS:** 

Dans le cadre d'une étude sur la réalisation de la vidange de l'étang du Ruffaud, nous avons été

mandaté par le bureau d'étude G2C Environnement pour effectuer une journée de pêche électrique,

afin de déceler la présence éventuelle d'espèces piscicoles indésirables en 1ère catégorie piscicole

et/ou de mettre en évidence des perturbations déjà existantes sur les secteurs concernés avant la

réalisation de la vidange.

**II MATERIEL & METHODE**;

Pour répondre aux objectifs fixés, et en collaboration avec G2C Environnement et avec l'aval

du Conseil Supérieur de la Pêche, nous avons décidé de choisir 3 stations d'études : une localisée

sur la Montane, en amont de l'émissaire du Ruffaud (Figure 1, point 2), une deuxième sur

l'émissaire du Ruffaud (Figure 1, point 1), et la dernière située plus en aval sur la Montane, dans le

bourg de Gimel les Cascades (Figure 1, point 3), en amont des cascades de Gimel.

2.1 La pêche électrique :

Sur chacune des trois stations de pêche, les poissons sont capturés par pêche électrique selon la

« méthode de De Lury » : pêche avec deux passages successifs et sans libération des individus après

le premier passage. La pêche électrique est une méthode d'échantillonnage actif, qui ne provoque

que des mortalités piscicoles minimes, inférieures à 5% dans les meilleurs cas (DEGIORGI &

RAYMOND, 2000). Le courant continu qui se propage dans l'eau permet d'attirer les poissons, qui

peuvent alors être capturés vivants, identifiés, pesés, mesurés et remis à l'eau une fois l'opération

terminée.

La prospection se fait à pied, d'aval en amont. La Figure 2 illustre un chantier de pêche

électrique à pied. L'anode est plongée dans l'eau devant l'opérateur qui la laisse descendre avec le

courant. Le poisson attiré va être capturé à l'épuisette puis stocké dans des viviers en attendant la

biométrie (identification, longueur totale, comptabilisation, ...). La remise à l'eau s'effectue après

que les deux passages ont été effectués.

2.2 L'analyse et l'interprétation des résultats :

2.2.1 Considérations générales :

Les cours d'eau présentent une organisation longitudinale marquant une succession dans

leur organisation chimique, mais aussi physique et biologique. Cette organisation est à la base de

plusieurs classifications se déclinant sous plusieurs formes : zonation piscicole d'HUET (1949),

zonation physique d'ILLIES & BOTOSANEANU (1963) biotypologie et species



continuum de VERNEAUX (1973) et VERNEAUX & al (2003, 2004).

De fait, les différentes espèces récoltées vont présenter des densités qui seront fonction de

leur position (bio-)typologique le long de cette structure longitudinale. L'interprétation correcte

des données piscicoles passe donc par la recherche des biocénotypes localisant la station dans

l'espace longitudinal abstrait représentant le cours d'eau de la source à l'estuaire (VERNEAUX,

1973, 1976, 1977).

L'intérêt est donc de pouvoir « reconstituer la composition normale des peuplements

électifs des différents types de milieu, et d'apprécier, par comparaison, l'état général du site

d'après la nature et le nombre d'espèces recensées » (VERNEAUX, op. cit.)

2.2.2 Méthodologie d'analyse des résultats :

L'analyse et l'interprétation des résultats peut être scindée en deux grandes parties (d'après

DEGIORGI & RAYMOND, 2000):

• Estimation statistique et lecture des résultats :

a) Résultats bruts et estimés.

**b**) Transformation en classes d'abondance.

La transformation des données en classes d'abondance s'avère nécessaire, pour plusieurs

raisons, et en particulier, elle doit permettre de comparer de manière objective différentes

espèces dont les capacités de reproduction, et d'occupation de l'espace vital sont très différentes

(VERNEAUX, 1973).

2 Interprétation des données :

a) Recherche d'un peuplement référentiel (Niveau Typologique Ichtyologique).

La position biotypologique d'une station peut être déterminée par le calcul du Niveau

Typologique Ichtyologique (NTI) défini suite aux nombreuses observations effectuées sur les

peuplements piscicoles (abaque poisson, Annexe 4) (DEGIORGI & RAYMOND, 2000 -

VERNEAUX, 1973, 1976 a et b, 1977 a et b).

b) Confrontation des données récoltées et théoriques.

La confrontation au référentiel se fait ensuite par comparaison du peuplement optimal

électif d'un type donné (niveau typologique) et du peuplement effectivement échantillonné sur

la station considérée (Annexe 5).

Maison de l'Egli Place de l'Egli 19160 Neuvic Tél : 05-55-95

Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze Place de l'Eglisec) Analyse structurelle des peuplements : le SI2G.

Le Score d'Intégrité Ichtyologique Global (SI2G) permet d'estimer la qualité globale du

cours d'eau par analyse des peuplements piscicoles en comparant les classes d'abondances des

espèces effectivement pêchées (en pêche électrique) et celles des espèces théoriquement présentes

sur la station considérée (d'après la biotypologie de Verneaux).

Des coefficients relatifs à la sensibilité des espèces piscicoles à la qualité de l'eau et à celle de

l'habitat permettent alors de donner deux sous-indices, le SI2E (relatif à la qualité de l'eau) et le

SI2H (relatif à la qualité de l'habitat) pour la station pêchée. La moyenne de ces deux sous-indices

permet le calcul du SI2G. Le protocole suivi est bien détaillé dans DEGIORGI & RAYMOND, 2000.

Le calcul du SI2G mis au point par la DR5 du CSP et présenté par DEGIORGI &

RAYMOND (2000) doit permettre, s'il ne dispense pas d'une interprétation complète des données,

d'aider à leur analyse en donnant des pistes interprétatives.

Remarque : les précisions concernant la démarche à suivre, les abaques et formules de calcul

sont décrites avec force détail dans DEGIORGI & RAYMOND, (op.cit).

d) Analyse plus fine des données : diagnose des populations (le cas échéant).

Grâce à cette démarche, il est donc possible de dresser un diagnostic du cours d'eau adapté

à ses potentialités, mais aussi de comparer objectivement :

i) différents cours d'eau dont les potentialités piscicoles naturelles sont différentes

(un cours d'eau corrézien peu minéralisé et peu productif et un cours franc-comtois très productif

par exemple);

ii) des stations différentes appartenant à un même cours d'eau,

iii) une même station au cours du temps (MOALLIC, 2003).

**III RESULTATS:** 

Les résultats obtenus sont consignés dans les 3 comptes rendu de pêche électriques ci-joint

(annexes 1, 2 et 3) et fournis, conformément à l'arrêté préfectoral à la D.R C.S.P Auvergne

Limousin et la B.D. 19, à la Fédération des AAPPMA de la Corrèze et à la D.D.A.F.

Les pêches électriques ont été effectuées en période de basses eaux, avec des débits stabilisés

(depuis plus d'une semaine) le 24/05/2004.

P

Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze Place de l'Eglise-19160 Neuvic

Tél: 05-55-95-06-76 mep19@tiscali.fr

Hormis la présence de certains profonds qui a pu, dans une certaine mesure, réduire l'efficacité de pêche, aucune difficulté technique ou logistique n'est à déplorer lors de la réalisation desdites pêches.

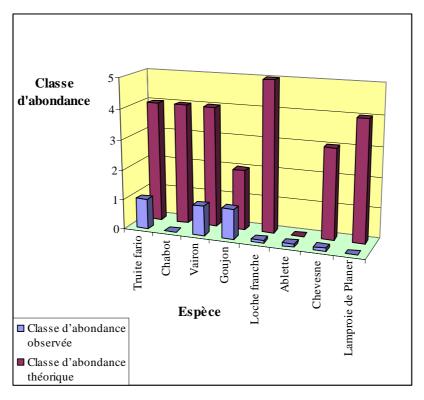
#### **IV** ANALYSE ET INTERPRETATIONS:

Les différents comptes rendu de pêche fournis en annexe, donnent, pour chaque station prospectée, une interprétation des résultats, reprise ici sous forme synthétique.

#### 4.1 Station amont (station 2, annexe 1):

Les classes d'abondance théoriques sont déterminées pour chaque niveau typologique, par l'abaque fourni en *annexe 5*.

Les populations piscicoles sont fortement perturbées, et marquent, pour toutes les espèces qui devraient être présentes, un déficit de classe d'abondance relativement important (Figure 3).



**Figure 3 :** Classes d'abondance observées et théoriques des espèces piscicoles en présence sur la station amont de la Montane pour le niveau typologique B4+.

Sur cette station, aucune espèce indésirable en 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole ou nuisible n'a été recensée.

Néanmoins, un important problème de qualité de l'eau est à suspecter, l'habitat semblant



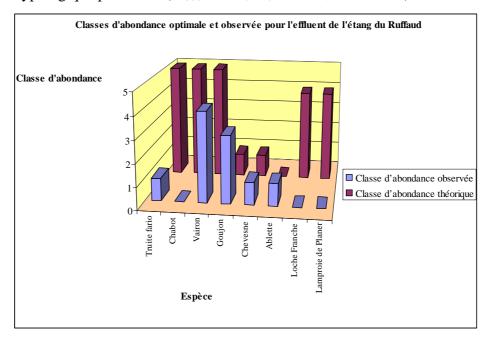
être relativement propice du fait de la diversité de ses composantes (hauteur d'eau, nature du substrat, vitesse de courant) : ces observations ne ressortent pas dans les notes SI2E, SI2H et SI2G, les notions de qualité de l'eau et de l'habitat qui y sont décrites étant relatives et non absolues (*Annexe 1*, p 11).

De plus, l'observation en quantité non anecdotique de Plécoptères Perlidae (g. *Dinocras*) et d'Ephéméroptères Heptageniidae (g. *Epeorus*) –notamment- pourrait laisser penser que la perturbation n'est pas de type organique, ces premiers étant très sensibles à toute charge organominérale. La dernière hypothèse à soulever reste donc la présence de substances toxiques, ces genres d'invertébrés étant très peu sensibles à ce type de pollution (V VERNEAUX, *comm. pers.*). Toutefois, cette hypothèse ne pourrait être validée que par des investigations ciblées : analyses physico-chimiques de l'eau, caractérisation plus précise de l'habitat.

Le fait que cette station soit située en amont de la confluence avec le ruisseau du Ruffaud permet d'affranchir celui-ci de toute suspicion quant à l'origine éventuelle de **cette** perturbation.

#### 4.2 Station de l'émissaire de l'étang du Ruffaud (station 1, annexe 2) :

Sur cette station, les **populations piscicoles sont également perturbées**, et le cours d'eau marque un net déficit en truite fario, chabot, loche franche notamment. La caractérisation en niveau typologique B4 de ce petit cours d'eau et la présence de chevesne, d'ablette, de même que la surreprésentation du goujon indiquent également une perturbation (Figure 4) : ces espèces ont en effet un préférendum typologique plus basal (P <sub>GOU</sub> = B7+, P <sub>CHE</sub> = B7+, P <sub>ABL</sub> = B 9).



**Figure 4 :** Classes d'abondance observées et théoriques des espèces piscicoles en présence sur la station de l'effluent du Ruffaud pour le niveau typologique B4.

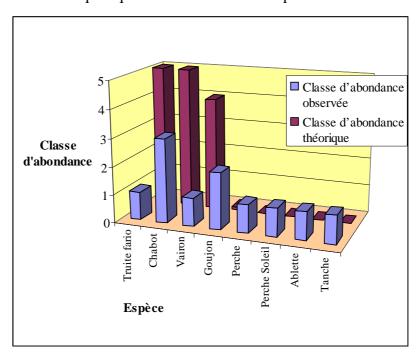


Et si le problème de qualité de l'eau qui semble se dessiner sur la Montane n'est pas à relier à la présence de l'étang, il n'en reste pas moins que la présence d'un étang sur un cours d'eau n'est pas sans influence. Cet **effet apparaît**, au regard des résultats obtenus, **essentiellement thermique**, puisque ce petit cours d'eau de 3 à 4 m de large et typique de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole, semble se classer en type B4 selon la biotypologie de Verneaux, marquant une position beaucoup plus basale que celle qui devrait logiquement être la sienne (il devrait plus vraisemblablement se trouver en niveau B2 à B3).

Enfin, la présence en **quantité importante d'écrevisse de Californie**, espèce classée nuisible, est **préoccupante**.

#### 4.3 Station aval: bourg de Gimel (station 3, annexe 3):

On observe ici aussi une perturbation du peuplement pisciaire avec d'une part, la présence d'espèces indésirables en 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole telles que perche, perche soleil et tanche et d'autre part, la sous-représentation des espèces caractéristiques de ce type de milieu que sont par exemple la truite fario, le vairon ou le chabot (Figure 5). Notons toutefois que cette sous représentation est ici moins marquée que sur les autres stations pêchées.



**Figure 5 :** Classes d'abondance observées et théoriques des espèces piscicoles en présence sur la station de Gimel (niveau B3+).



Sur cette zone se rajoute également un problème de qualité de l'habitat plus marqué que sur

les autres stations (SI2H = 8/20) : le cours d'eau est rectifié et les composantes principales régissant

la qualité de l'habitat piscicole semblent moins favorables. On peut effectivement observer une

baisse de la diversité des vitesses d'écoulement, des hauteurs d'eau et des substrats présents, une

déconnection latérale du cours d'eau.

De fait, il semble que la qualité de l'eau se soit donc améliorée par rapport aux stations situées

plus en amont (SI2E = 9/20, capacités auto-épuratrice du cours d'eau ?), et que sur ce point un

problème de qualité de l'habitat se superpose aux perturbations existantes par ailleurs. Il est à noter

que la présence sur ce point de rejets domestiques qui peut influer sur la qualité de l'eau.

Ce phénomène d'amélioration des conditions pour la plupart des espèces se marque également

par une plus forte diversité des espèces en présence sur ce point, et une forte amélioration des notes

du Score d'Intégrité Ichtyologique Global (8,5/20).

Malgré tout, on retrouve ici des espèces indésirables en 1ère catégorie piscicole (perche,

tanche) ou nuisibles (écrevisse de Californie, perche soleil) dont l'origine est vraisemblablement à

relier à la présence de l'étang du Ruffaud.

L'absence de truite fario de taille inférieure à 115 mm peut laisser penser à un problème de

reproduction de cette espèce, avec une sous-représentation des juvéniles. Au vu des pêches

électriques réalisées par la Maison de l'Eau & de la Pêche de la Corrèze en 2004 et en accord avec

les observations du Conseil Supérieur de la Pêche (BD 19), nous pouvons poser l'hypothèse que

cette sous-représentation des juvéniles de truites pourrait trouver sa cause dans les crues de février

2004 (VERSANNE-JANODET & TISSEUIL, 2004).

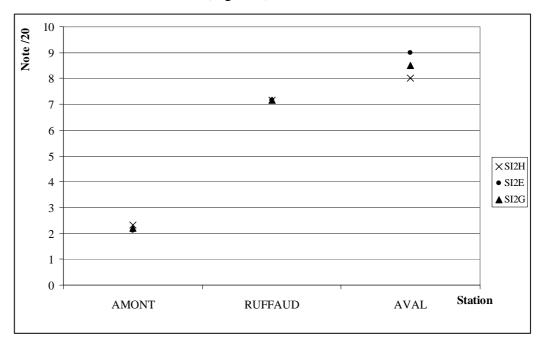
Pêches électriques sur la Montane

Place de l'Eglise-

Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze

#### **V** Conclusion:

En conclusion, nous avons pu mettre en évidence que le cours **d'eau de la Montane** possède, sur le secteur étudié (en amont des cascades de Gimel) une **qualité piscicole relativement médiocre** : le Score d'Intégrité Ichtyologique Global (SI2G) est inférieur à 10/20 sur les 3 stations d'études et de 2,2/20 sur la station amont (Figure 6).

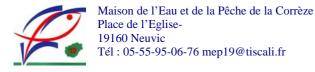


**Figure 6 :** Notes du SI2G et de ses sous-indices sur les 3 stations d'étude.

L'ensemble des observations faites, tant sur l'analyse globale du peuplement que sur l'analyse plus fine des différentes espèces en présence concordent et montrent un **peuplement pisciaire diversement perturbé**, indiquant par là-même une dégradation marquée du milieu, de nature variable sur les 3 stations de pêche :

i) une hypothèse de **problème de qualité de l'eau important sur la station située le plus en amont** (st2) a été émise. Comme nous l'avons évoqué dans les compte-rendu de pêche électrique (*annexe 1*), la présence de certains groupes de macroinvertébrés particulièrement sensibles aux pollutions organo-minérales pourrait laisser penser à une pollution par des substances toxiques dont l'origine resterait à déterminer... Seules des investigations plus poussées pourraient permettre d'étayer cette dernière hypothèse.

ii) un effet thermique marqué du plan d'eau du Ruffaud sur le cours d'eau situé en aval immédiat (st1).



iii) la présence uniquement en aval de l'étang d'espèces indésirables en première

catégorie piscicole (perche) et/ou nuisibles (perche soleil, écrevisse de Californie) indique

vraisemblablement qu'elles proviennent de l'étang du Ruffaud et/ou de l'étang de Brach.

iv) un problème de qualité de l'habitat est à suspecter sur la station située la plus en

aval, à l'entrée du bourg de Gimel. Sur cette station, la qualité globale du milieu semble s'être

considérablement améliorée, malgré la présence d'espèces indésirables et/ou nuisibles en 1ère

catégorie piscicole et celle de rejets domestiques sur cette station dont l'influence reste à

déterminer.

La pertinence et la précision de la détermination de la qualité piscicole de la Montane et de

l'émissaire du Ruffaud aurait vraisemblablement pu être accrue par l'obtention de Niveaux

Typologiques Théoriques (NTT) plus précis que la détermination graphique des NTI (Niveaux

Typologiques Ichtyologiques), mais plus coûteux et longs à mettre en place.

Enfin, même si certaines difficultés pratiques (présence de zones relativement profondes sur les

2 stations situées sur la Montane) ont pu limiter en partie l'efficacité de la pêche électrique (un

certain nombre d'espèces ont été capturées seulement au deuxième passage sur ces deux stations),

une variation relativement importante des densités des espèces piscicoles recensées est à exclure. Le

protocole d'échantillonnage utilisé est standardisé permet, sur de tels cours d'eau de fournir une

image comparable et proche de la réalité.

9

Pêches électriques sur la Montane Mai 2004

#### **VI BIBLIOGRAPHIE:**

- DEGIORGI FRANÇOIS RAYMOND & JEAN CLAUDE 2000 Guide technique : utilisation de l'ichtyofaune pour la détermination de la qualité globale des écosystèmes d'eau courante Agence de l'eau R-M-C, Conseil Supérieur de la Pêche, 176 p.
- HUET M. 1949 Aperçu des relations entre la pente et les populations piscicoles des eaux courantes. *Schweizerische Zeitschrift fur Hydrologie*, Vol. 11, Num 3-4, pp 332-351.
- ∞ MOALLIC L. 2003 Bilan des opérations de pêche électrique réalisées sur le Rio Buzet depuis 1998. Fédération des AAPPMA de la Creuse, 20 p.
- VERNEAUX JEAN 1973 Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs Essai de Biotypologie. *Thèse d'Etat, Université de Besançon, 257p*.
- ♥ VERNEAUX J. -1976 a Biotypologie de l'écosystème « eau courante ». La structure biotypologie. *C.R Acad. Sc Paris*, t. **283**, série D, pp 1663-1666.
- VERNEAUX J. 1976 b Biotypologie de l'écosystème « eau courante ». Les groupements socio-écologiques. *C.R Acad. Sc Paris*, t. **283**, série D, pp 1791-1793.
- VERNEAUX J. 1977 a Biotypologie de l'écosystème « eau courante ». Déterminisme approché de la structure biotypologique. *C.R Acad. Sc Paris*, t. **284**, série D, pp 77-79.
- VERNEAUX J. 1977 b Biotypologie de l'écosystème « eau courante ». Détermination approchée de l'appartenance typologique d'un peuplement ichtyologique. *C.R Acad. Sc Paris*, t. **284**, série D, pp 675-678.
- VERNEAUX J., VERNEAUX V., SCHMIDT A. & PROUTEAU C. 2003 Benthic Insects and fish of the Doubs River system: typological traits and the development of a species continuum in a theorically extrapolated watercourse *Hydrobiologia*, **490**: pp 63-74.
- VERNEAUX J, SCHMITT A, VERNEAUX V & PROUTEAU C 2004 Assessing Biological Orders of river sites and biological structures of watercourses using ecological traits of aquatic insects. *Hydrobiologia*, **519**: pp 39-47.
- ♥ VERSANNE-JANODET S & TISSEUL C 2004 Bilan sur la qualité biologique du réseau du Vianon (19) en 2004 : aspects macrobenthiques et piscicoles. *Maison de l'Eau & de la Pêche de la Corrèze*, 21 p. En cours de finition



# Annexes:

### Annexe 1:

Compte rendu de pêche électrique Montane AMONT (st 2).

# Annexe 2:

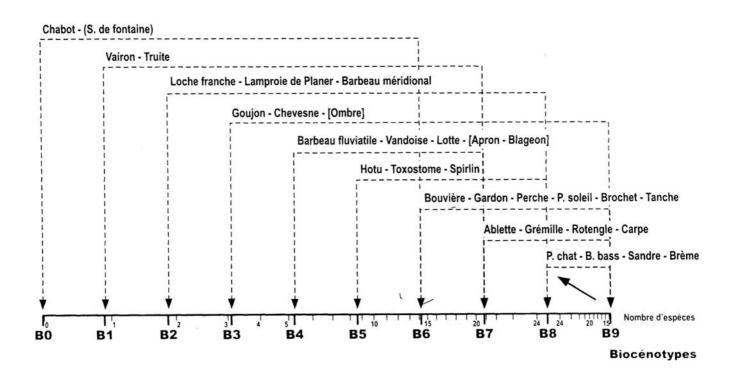
Compte rendu de pêche électrique Emissaire du Ruffaud (st 1).

# Annexe 3:

Compte rendu de pêche électrique de la Montane AVAL (Gimel, st 3).

# Annexe 4:

Abaque Poisson utilisé pour le calcul du Niveau Typologique Ichtyologique ou NTI (Verneaux, 1977).



Le NTI se détermine graphiquement en prenant en compte la nature et la diversité des espèces récoltées.

# Annexe 5:

Abaque de détermination des classes d'abondances théoriques des espèces piscicoles en fonction du niveau typologique (d'après Degiorgi & Raymond).